Nous avons investi 23 millions dans Panarctic Oil, 45 p. 100 de toute façon. Des travaux considérables d'exploration se poursuivent dans cette région. Combien d'indigènes travaillent-ils pour Panarctic? Duncan Pryde, membre élu du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, a déclaré en janvier que six Esquimaux travaillaient pour cette compagnie dans laquelle les Canadiens ont investi 23 ou 26 millions. Je me souviens d'avoir demandé des renseignements à un moment donné à la suite de la déclaration de M. Pryde qui a affirmé que deux Esquimaux ou Indiens travaillaient pour Panarctic Oil. Assurément, lorsque nous nous souvenons que 40 p. 100 de la population est indigène dans cette région, nous pourrions faire davantage lorsqu'il s'agit d'une question de politique publique.

Nous savons que les données statistiques ne révèlent pas toujours la situation de la population. Mais nous savons, par exemple, que les indigènes de la région, c'est-à-dire 40 p. 100 de la population globale touchent un revenu minimum. Leur revenu moyen est d'environ \$400 ou \$500 par année. Nous savons aussi, grâce encore à des statistiques, que la population non indigène qui travaille dans la région reçoit des revenus sensiblement plus élevés que la moyenne nationale pour la population non indigène ailleurs au Canada. Par conséquent, la disparité est encore plus grande qu'elle ne le semble de prime abord. La remarque que le ministre fait en passant prouve l'intérêt qu'il porte à ces questions.

Pour montrer que je n'ai pas inventé ces points de vue afin de faire impression, je voudrais lire un article du *Daily Star* de Toronto du 15 janvier qui rapporte les propos d'un nommé Simonie qui vit sur l'Île Baffin et qui est un membre élu du Conseil des Territoires du Nord-Ouest. Il vaudrait mieux que je lise tout l'article qui est un communiqué de la *Presse canadienne* en provenance de Yellowknife:

Il faudrait suspendre ou du moins ralentir l'exploration pétrolière dans l'Arctique, a déclaré hier un membre esquimau du Conseil des Territoires du Nord-Ouest.

Simonie de l'Île Baffin, représentant élu de l'est de l'Arctique, a dit que la possibilité de découvertes de pétrole menace l'existence de l'Esquimau et celle des animaux qui assurent sa subsistance.

Les Esquimaux, a-t-il dit, s'inquiètent du fait que des navires transportent le pétrole de l'Arctique. Une fissure d'un pétrolier à la suite d'une collision avec les glaces pourrait causer un déversement de pétrole qui pourrait tuer la faune à des milles à la ronde.

«Je sais que la famine viendra. Mais nous n'y sommes pas encore résignés. On ne s'inquiète pas des animaux, on ne songe qu'à tirer le pétrole du sol.»

Simonie a dit que les Canadiens du Sud considéraient comme une grande réussite le voyage du Manhattan dans le Passage du Nord-Ouest l'automne dernier, mais, pour l'Esquimau, «ce navire ne présage rien de bon».

[M. Howard (Skeena).]

Il a demandé qu'on limite les explorations jusqu'à ce qu'on trouve un moyen moins dangereux de transporter le pétrole vers le Sud.

Bien que ses remarques se rapportaient au Manhattan et au pétrole, il parlait dans un contexte beaucoup plus vaste: il exprimait la crainte des Esquimaux pour leur subsistance même. Dans sa déclaration cavalière et aussi dans celle d'aujourd'hui, le ministre a dit qu'il pense pouvoir établir certaines règles, certaines procédures acceptables aux exploitants et aux résidents de la région, certains règlements compatibles avec le concept des sociétés de minerai ou de pétrole qui recherchent le profit et avec le maintien de l'équilibre écologique, un certain système dans lequel l'expansion industrielle et le contrôle de l'environnement n'entreront pas en conflit. Il a ajouté que si ces règles et ces règlements n'étaient pas acceptables aux personnes en cause, le gouvernement n'hésiterait pas à assumer sa responsabilité. C'est édifiant, mais je me demande pourquoi le ministre n'a pas cru bon de préciser ce qu'il conçoit comme étant sa responsabilité. Cette responsabilité porte-t-elle sur l'expansion industrielle? Sur la découverte et l'extraction du pétrole et des minéraux? Ou sur le peuple, la préservation, la conservation?

Que le ministre ait coupé court à sa déclaration est révélateur. Son silence montre qu'il ne se soucie guère du contrôle de l'environnement comme il le devrait, car c'est surtout lui, en raison de son poste au cabinet, qui est chargé de protéger les droits, la liberté et la situation des gens de cette région sur le plan éthique. Jusqu'à maintenant, le ministre a fait très peu de cas de ces droits. La preuve en est son attitude à l'égard de la structure politique des territoires. Si c'est là une preuve de son intérêt pour cette région—comme le manifeste aussi son approche de la question de l'environnement—j'ai alors tout lieu de craindre beaucoup pour le Nord.

ø (4.50 p.m.)

[Français]

M. René Matie (Champlain): Monsieur le président, le projet de loi à l'étude venant tout juste d'être déposé, j'avoue n'en avoir fait qu'une étude très sommaire, tout en écoutant les députés qui m'ont précédé.

Tout de même, je dois également avouer que je m'en remets à la bonne foi du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) qui, à mon sens, fait des efforts très louables en vue d'en arriver à quelque résultat au sein de son ministère.